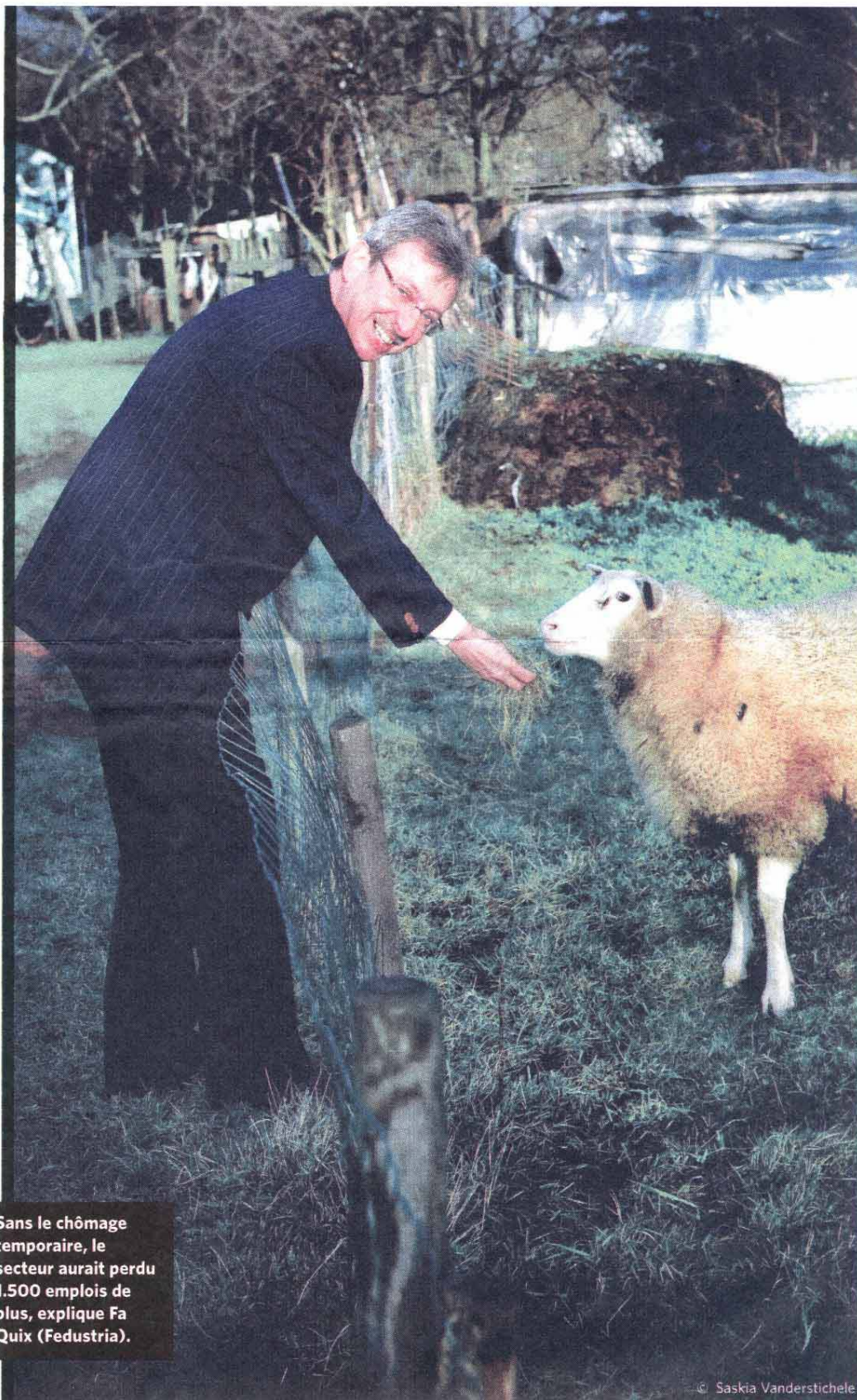


## ENTREPRISES & BUSINESS

# Fa Quix

«Le secteur du textile n'a jamais connu pareille crise, mais il croit en son avenir»



Sans le chômage temporaire, le secteur aurait perdu 1.500 emplois de plus, explique Fa Quix (Fedustria).

# Globalisation, délocalisation, réorientation vers des produits spécialisés: Fa Quix, directeur de Fedustria, décrit les nombreuses transformations du secteur textile belge.

## INTERVIEW Françoise Antoine

**A**ujourd'hui en Belgique, 29.000 personnes travaillent dans le textile. De grosses restructurations ont eu lieu dès la fin 2008, coûtant leur emploi à 4.000 personnes. Mais le secteur reste positif et continue à investir, comme l'explique Fa Quix, directeur général de Fedustria, la fédération belge de l'industrie textile, du bois et de l'ameublement.

### *Comment le secteur du textile et l'emploi ont-ils été touchés par la crise ?*

► Pour nous, la crise a été très forte fin 2008 déjà. Le textile est un secteur procyclique, c'est-à-dire qu'il est l'un des premiers à être touchés en cas de crise. L'industrie du textile a perdu entre fin août et fin décembre 2008 environ 2.500 emplois. Nous sommes donc passés de 33.000 à 30.500 emplois. L'année 2009 a été moins négative que 2008. On a perdu 1.500 emplois. On va donc arriver à 29.000 emplois dans le secteur. Dans une année normale, l'emploi se stabilise. En bonne conjoncture, il n'y a pas d'augmentation : certains licencient, tandis que d'autres engagent.

### *Quelles ont été les entreprises touchées ?*

► Les gros dossiers ont été l'entreprise de tissage Prado à Kuurne, qui s'est restructurée en plusieurs phases et a dû licencier plus de 200 personnes. Uko, à Gand, qui produit du tissu de denim, a licencié 400 personnes. Puis il y a eu Beaulieu, qui a fermé son usine de moquettes à Wielsbeke. Il y a eu les faillites au Limbourg des tapis Ralos et General Carpet. La filature de fils de tapis Spin Group a également fait faillite: de nouveau plus de 200 personnes. Et Bekaert Textiles a fermé sa dernière usine en Belgique.

### *Quels sont les motifs derrière ces fermetures ?*

► Dans le cas de Bekaert Textiles et d'Uko, ce sont des entreprises qui restent actives en Belgique: seule la production est fermée. Restent la vente, l'administration, la gestion de la société, les quartiers généraux, car ce sont des entreprises qui ont des usines partout. Elles ont dû délocaliser la production à cause de la globalisation, poussées par la concurrence internationale. Produire est trop cher en Belgique. C'est un phénomène inévitable. Le textile est une activité trop intensive en main-d'œuvre. On a longtemps résisté, en étant plus créatifs, plus productifs, en fabriquant des produits meilleurs, qu'on pouvait vendre à un prix plus élevé. Mais de plus en plus arrivent des produits de même qualité, fabriqués à moindre coût, en provenance des pays à bas salaires. La globalisation a été l'une des principales raisons de ce qui s'est passé à la fin de l'année 2008.

### *Qu'a-t-on encore avantage à produire en Belgique ?*

► Les entreprises se placent sur un créneau plus élevé, font des produits plus chics, plus chers, pour un autre genre de clients. Les entreprises belges ont fermé leurs activités bas de gamme pour s'orienter vers le haut de gamme, les niches, les produits à haute valeur ajoutée. Ces produits rapportent plus, mais, naturellement, les volumes sont moindres. Ces sociétés ont suivi une stratégie d'avenir, car pour les produits à bas prix, la Belgique n'est pas compétitive et ne peut concurrencer la Turquie ou la Chine. Désormais, on s'oriente donc vers des produits plus spécialisés, tant dans le textile mode que dans le textile d'ameublement intérieur ou le textile technique, pour lesquels on peut encore obtenir un prix raisonnable qui compense les coûts plus élevés.

### *Quel a été l'impact de la crise financière ?*

► La crise a accéléré le mouvement. Les volumes ont diminué. On a perdu 20% de la production en volume en 2009 par rapport à 2008, et on a régressé de 25% en chiffre d'affaires, car on a dû concéder des diminutions de prix. L'industrie textile a déjà vécu beaucoup de crises, mais elle n'a jamais connu ça, une telle diminution des volumes! Même les sociétés les plus performantes, dans des niches spécialisées comme les airbags ou les ceintures de sécurité, ont été touchées, à cause de la chute de la demande en provenance des secteurs du transport et de l'automobile. Avant, c'étaient les segments plus traditionnels qui avaient des problèmes, notamment l'habillement, en raison de la concurrence de la Chine. Maintenant, tous les segments ont été touchés. Dans le secteur du textile technique, qui produit des vêtements de protection, des bâches, des produits industriels très spécifiques, nous travaillons principalement en «business-to-business». Nos clients sont d'autres sociétés transformatrices, dans l'industrie automobile, le transport, le bâtiment, l'agriculture, etc. Si ces secteurs sont en recul, les conséquences pour nous sont immédiates. Dans le domaine du textile technique et du textile d'ameublement (tapis, moquettes, linge de maison), notre premier ennemi a été la baisse de la demande finale; pas tellement la concurrence étrangère, ni la perte de compétitivité. Nos entreprises n'ont pas perdu de parts de marché. C'est le marché qui a rétréci.

### *Comment se présente 2010 pour le secteur du textile belge ?*

► On ne pense pas encore à une stabilisation. L'emploi va encore diminuer, car on prévoit encore six mois de très faible activité. On craint que la reprise arrive seulement après l'été. On s'attend encore à au moins deux trimestres de crise. Après l'été 2009, l'activité a commencé à reprendre petit à petit. On a touché le fond, mais on n'arrive pas à redécoller. Il n'y a plus de dégradation, mais aucune amélioration consistante non plus. On note par exemple un rebond technique: les stocks ont été à des niveaux anormalement bas. Maintenant, on constate qu'ils sont si bas qu'il faut les réalimenter. C'est une reprise technique de la production plus qu'une véritable reprise due à la demande.

## Le secteur textile

Des 500 entreprises qui composent le secteur textile belge, plus de 90% sont familiales.

La moitié produisent du textile d'ameublement intérieur (tapis, moquettes, rideaux, linge de lit, tissus muraux, tissu de matelas, etc.); 35% fabriquent des textiles techniques (vêtements de protection, bâches, etc.) et 15% font de l'habillement (denim, bonneterie, etc.).

Ces chiffres sont en évolution constante. En 1960, l'habillement constituait 75% des entreprises, le tissu d'ameublement, 20% et le textile technique, à peine 5%. Aujourd'hui, 230 sociétés sont dans l'ameublement, et parmi elles, 75 sont dans le tapis. Ce qui fait que la Belgique est le premier producteur de tapis et moquettes en Europe et le deuxième au monde après les États-Unis. Ces sociétés ne constituent qu'un tiers du segment tissu d'ameublement, mais elles en représentent les deux tiers en termes de production et de chiffre d'affaires. ■

### ***La demande finale ne reprend pas ?***

► Ce n'est pas que les collections textiles ne soient pas attrayantes. La distribution elle-même a montré beaucoup d'intérêt, mais les commandes ne suivent pas. Il n'y a pas de demande. Pour nous, on a passé la mauvaise vague; c'est une bonne chose. Il y aura moins de pertes d'emplois en 2010. Mais il y en aura encore car la reprise n'est pas encore très soutenue.

### ***Dans ce climat, les sociétés continuent-elles à investir ?***

► Les sociétés ont bien compris que pour survivre, elles doivent continuer à investir dans les innovations : les produits techniques, durables, biodégradables, les géotextiles, etc. Dans les tapis et moquettes, on essaie de recycler les fibres. Les biopolymères sont un domaine à développer. On fait beaucoup de recherche et développement pour améliorer la qualité de ces produits et trouver de nouveaux marchés, de nouveaux créneaux. Il existe depuis plus de 50 ans en Belgique un centre de recherche textile, qui possède un laboratoire à Gand et un autre à Verviers : Centexbel. C'est un centre collectif, qui réalise des études collectives et privées pour des sociétés qui ont un plan d'innovation spécifique. Les gens qui y travaillent ont de hautes qualifications. Cela demande pas mal d'effort financier, mais c'est nécessaire. Les entreprises économisent sur tout, mais pas sur ça. D'autant qu'il existe des subventions de 50% par les Régions. Nous sommes très satisfaits de cela. Le centre de recherche est renommé pour trouver de nouveaux procédés. La R&D représente toujours un grand risque pour une société isolée, qui ignore si les recherches vont aboutir ou pas. C'est donc bien qu'il y ait des subventions. Le secteur du textile mise lui aussi sur l'industrie de la connaissance: pour nous non plus, les produits à faible valeur ajoutée ne sont plus intéressants et on en fait de moins en moins.

### ***En 2009, a-t-on assisté à d'autres faillites ?***

► Non, il s'agissait surtout de restructurations, dans beaucoup de sociétés: ici 20%, là 10%, etc. Il existe plus de 500 entreprises textiles en Belgique. Les unes ajoutées aux autres, on est arrivé à 1.500 emplois perdus. Mais on en a sauvé au moins autant par le chômage partiel, tant pour les ouvriers que pour les employés. Le chômage temporaire commence à diminuer, mais on reste encore à un niveau très élevé. Au moins 20% des jours de travail ne sont pas prestés. Mais ces travailleurs restent liés à la société. Sans ce système, 1.500 emplois supplémentaires auraient pu être perdus. Nous pensons que le taux de chômage partiel va rapidement diminuer à la reprise. C'est ce qu'on a toujours constaté par le passé. Après la crise, ce chiffre tombera rapidement entre 5 et 10%, ce qui est un taux normal pour l'industrie textile.

### ***Le chômage temporaire des employés a-t-il particulièrement aidé votre secteur ?***

► Le système introduit pour les employés en été 2009 a été un très bon système qui a permis de garder des gens et d'éviter des licenciements. Dans l'industrie textile, 85% des travailleurs sont des ouvriers et 15% sont des employés. Le chômage temporaire des employés a été présenté comme une mesure de crise. Le gouvernement a décidé de continuer jusqu'au 30 juin 2010. Il reste donc encore six mois. Nous considérons bien cette mesure comme temporaire, contrairement à celle qui existe pour les ouvriers. Pour ces derniers, il est nécessaire que cette mesure soit permanente en cas de gel, de mauvaise saison, de mauvaise conjoncture, etc. Concernant les employés, beaucoup de sociétés textiles ont appliqué le 80%, avec un jour sur cinq de chômage partiel, dès l'été 2009. Si la crise n'est pas terminée en été, il serait peut-être souhaitable de prolonger la mesure de six mois supplémentaires. Mais il faut attendre encore: beaucoup de choses peuvent se passer en six mois.

### ***Que diriez-vous de la réaction globale du secteur à la crise et de son sentiment ?***

► Le secteur a éprouvé de plein fouet la crise économique, mais beaucoup d'entreprises ont résisté grâce à l'innovation, au chômage partiel et à la flexibilité, due au fait que beaucoup d'entreprises sont des PME familiales. Beaucoup ont souffert, mais je ne ressens pas de défaitisme. L'industrie a réagi vite et bien. Elle n'a pas attendu qu'il soit trop tard. Les sociétés ont réagi d'une part en diminuant l'emploi et la capacité face à la diminution de la demande, et d'autre part en investissant dans l'innovation et les nouveaux produits. On n'a pas vu de recul des demandes de projets de sociétés textiles chez Centexbel. C'est bon signe et c'est révélateur de la confiance en l'avenir. Côté capacité, il fallait faire quelque chose. Il n'était pas possible de maintenir cette surcapacité de 20% en moyenne, qui n'existait pas chez certains, mais qui était de 40% chez d'autres. C'est donc un message mitigé que j'adresse : oui, nous ressentons l'effet de la crise, mais non, il n'y a pas de défaitisme et l'on continue de croire en l'avenir. ■